

Honoraires

Les bilans et rééducations ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie.

Certaines mutuelles prennent en charge les honoraires relatifs à une consultation psychologique, renseignez-vous.

Bilan neuropsychologique

- En 2 RDV : 370 euros
- En 3 RDV : 500 euros

Rééducation neuropsychologique :

- Au cabinet : 40 euros la séance
- Domicile (sur une base de 5 RDV de suivis) : 150 euros

Devis sur demande

Contact

Gérald BUSSY
Psychologue-neuropsychologue
Docteur en Neuropsychologie

28 avenue Jean Monnet
42330 SAINT GALMIER

Mail :

neuropsychologue.bussy@gmail.com

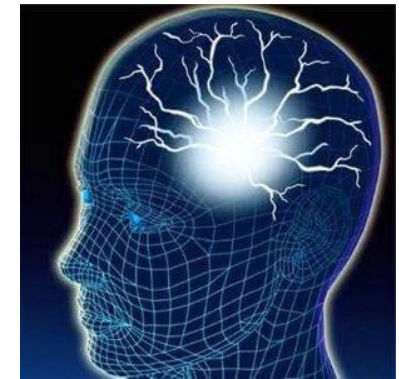
Tél :

06 50 49 85 06

Plus d'informations sur :

www.neuropsychologue-loire.com

rubrique : consultation cognition &
cancer



**Consultation
neuropsychologique
pour les troubles cognitifs
dans les suites des cancers
chez l'adulte**

Gérald BUSSY
Docteur en Neuropsychologie
Psychologue-Neuropsychologue
28 avenue Jean Monnet
42330 SAINT GALMIER

Dans les suites d'un cancer traité par chimiothérapie, de nombreuses personnes se plaignent de difficultés de mémoire (ne se souviennent plus où ils ont posé leurs clés, ne se souviennent plus de ce qu'on leur a dit 5 minutes plutôt...), de difficultés de concentration (« tête en l'air », « dans la Lune »,...), de difficultés de langage (ne trouvent plus leurs mots,...) ou encore de lenteur.

Ces difficultés sont parfois la conséquence du stress, de l'angoisse (troubles psychologiques) mais peuvent aussi être liées à des **troubles cognitifs ou neuropsychologiques**, c'est-à-dire d'ordre neurologique.

Ces troubles cognitifs sont de plus en plus reconnus et sont principalement des effets secondaires des traitements, notamment de la chimiothérapie.

Ces troubles peuvent avoir des **répercussions sur la vie familiale, sociale ou sur encore la vie professionnelle**. En effet, des difficultés de concentration, de mémoire ou de lenteur générale sont génératrices de difficultés pour suivre une réunion, pour mener à bien une consigne dans un temps imparti...

Il est donc important de rechercher ces troubles cognitifs chez tous les adultes qui ont été traités pour un cancer par chimiothérapie et qui ont des difficultés au quotidien

EVALUATION DES TROUBLES COGNITIVES

Le bilan neuropsychologique permet de déterminer et d'objectiver les troubles cognitifs rencontrés par chaque personne.

La reconnaissance des troubles est le premier pas vers la réduction de ceux-ci !

Le bilan neuropsychologique consiste à évaluer, au travers d'exercices, les capacités intellectuelles et cognitives qui fonctionnent correctement et celles qui sont altérées.

En fonction des troubles cognitifs mis en évidence, une remédiation neuropsychologique peut être proposée.

Déroulement de la consultation :

1^{er} RDV : Entretien + évaluation des capacités intellectuelles (Test de QI) + évaluation du fonctionnement adaptatif. (Durée : 3h)

2^{ème} RDV : Evaluation des capacités cognitives altérées (attention, mémoire...). (Durée : 2h)

3^{ème} RDV (si nécessaire) : Poursuite des évaluations des capacités cognitives altérées. (Durée : 2h).

LA REMEDIATION COGNITIVE

La remédiation neuropsychologique a pour objectif de pallier les difficultés cognitives rencontrées au travers de plusieurs axes.

Le premier axe de la remédiation est **la reconnaissance et la prise de conscience** des troubles par la personne.

Le second axe consiste à **aménager l'environnement** (familial et professionnel) pour qu'il s'adapte aux difficultés de la personne. Par exemple :

- aide d'un support visuel si la personne présente des troubles de mémoire verbale, etc.
- mise en place d'un carnet mémoire
- apprentissage de stratégies de compensation des difficultés de mémoire ou d'attention

Le dernier point consiste à **la rééducation** : au travers d'exercices ciblés, les fonctions cognitives altérées (mémoire, attention...) peuvent être travaillées, améliorées voire rétablies.

La rééducation se déroule à domicile ou au cabinet.

La rééducation à domicile est faite par la personne elle-même à l'aide de ses proches à partir d'un programme bien défini pour la personne. Des RDV de suivi de la progression sont alors proposés.